

— L A —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône. — II Titulaires d'églises paroissiales. — III Offices de l'Eglise. — IV Prières des Quarante-Heures. — V Ecoles nationales. — VI Nominations ecclésiastiques. — VII "Miles Christi". — VIII Société d'une messe. — IX A la mémoire de Madame Marchand. — X Nouvelles religieuses. — XI Aux prières. — XII Club Chambly.

AU PRONE

Le dimanche, 27 janvier

On annonce le premier vendredi du mois et la solennité de la Purification avec la bénédiction et la procession des cierges (1).

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 3 février

Dans les paroisses suivantes, après l'aspersion, la bénédiction et la procession des cierges. (avec la couleur violette), on chante, avec la couleur propre, la messe de la solennité du titulaire.

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 29 janvier, Saint-François-de-Sales ; du 1 février, Sainte-Brigide ; du 2 février, Purification de Marie (Repentigny) ; du 3 février, Saint-Blaise.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 29 janvier, Saint-François-de-Sales ; du 1 février, Sainte-Brigide (Ottawa et Manotick).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 1 février, Saint-Ephrem et Sainte-Brigide.

DIOCÈSE DE NICOLET. — Du 29 janvier, Saint-François-de-Sales et Saint-Valère (Bulstrode).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Du 30 janvier, Sainte-Martine ; du 1 février, Saint-Ignace.

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Du 29 janvier, Saint-François-de-Sales (Lyndock et Raglan) ; du 1 février, Sainte-Brigide (North Onslow).

(1) On anticipe au 27 janvier la solennité de la Purification, si l'on doit célébrer le titulaire de l'église le 3 février, mais la bénédiction des cierges se fait comme ailleurs le 3 février.